

SYMPHONIE

BIMENSUEL D'INFORMATION, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITE

CAF : une décision qui ébranle la crédibilité du football africain P.7

Disparitions signalées au Togo P.3

Les enquêtes écartent la thèse d'un réseau criminel organisé



Diplomatie stratégique : le Togo à la croisée des influences américaine et russe P.3



NOUS RENDONS RÉELLE VOTRE IMAGINATION!

STUDIO PROFESSIONNEL

PHOTO STUDIO

NOS SERVICES

- . COUVERTURE ÉVÈNEMENTIELLE
- . COMMUNICATION DIGITALE
- . STUDIO SHOOTING
- . REALISATION VIDEOS



AGOè ADJOUGBA
Derrière la poste



+228 79299850



Diplomatie stratégique : le Togo à la croisée des influences américaine et russe

À la faveur d'une audience accordée le 13 mars 2026 à Lomé au responsable américain en charge des questions migratoires, Faure Essozimna Gnassingbé confirme une orientation diplomatique de plus en plus scrutée : celle d'un équilibre entre partenariats traditionnels avec les États-Unis et ouverture progressive à de nouveaux acteurs, notamment la Russie, dans un contexte mondial en recomposition.

Yves Galley

La visite à Lomé de Christian Jové Ehrhardt, Sous-secrétaire d'État adjoint au Bureau de la population, des réfugiés et des migrations, s'inscrit dans la continuité d'une coopération bilatérale qualifiée de « solide » par les deux parties. Reçu par le chef de l'exécutif togolais, l'émissaire de Washington a salué « une relation très forte depuis l'indépendance », tout en évoquant les perspectives de son approfondissement.

Historiquement, les relations entre le Togo et les États-Unis reposent sur plusieurs piliers : développement, gouvernance, santé et sécurité. Washington intervient notamment à travers des programmes structurants dans l'éducation et la santé, mais aussi via des mécanismes d'appui institutionnel.

Sur le plan sécuritaire, la coopération s'est intensifiée ces dernières années face à la montée des menaces terroristes dans la sous-région ouest-africaine. Le Togo, confronté à une extension du risque jihadiste dans le nord du pays, bénéficie d'un appui dans le cadre du Programme d'urgence pour la région des Savanes (PURS) et du Mécanisme de stabilité des États côtiers (MSEC). Cette dynamique s'inscrit également dans le cadre plus large de l'action du United States Africa Command (AFRICOM), qui

soutient les capacités des forces de défense africaines dans la lutte contre l'extrémisme violent. Mais au-delà de cette relation historique avec Washington, Lomé semble désormais inscrire son action extérieure dans une logique de diversification stratégique. L'annonce prochaine de l'ouverture d'ambassades entre le Togo et la Russie marque un tournant significatif.

Dans un contexte de rivalité accrue entre grandes puissances en Afrique, la Russie multiplie en effet les initiatives diplomatiques, économiques et sécuritaires sur le continent. Le Togo, à l'instar d'autres États africains, apparaît comme un partenaire potentiel dans cette stratégie d'influence. Cette évolution ne traduit pas un basculement, mais plutôt une volonté d'élargir le champ des opportunités. En adoptant une posture pragmatique, Lomé cherche à maximiser les retombées économiques, sécuritaires et politiques de ses relations extérieures.

Entre sécurité, souveraineté et attractivité économique

Pour le Togo, l'enjeu est double : préserver ses alliances traditionnelles tout en s'ouvrant à de nouveaux partenaires capables de contribuer à son développement. Les États-Unis demeurent un acteur clé, notamment en matière de financement de projets, de



De gauche à droite : Donald Trump, président des États-Unis d'Amérique ; Faure Essozimna Gnassingbé, Président du Conseil de la République togolaise ; Vladimir Poutine, Président de la Fédération de Russie.

coopération sécuritaire et de promotion de la gouvernance. Mais la Russie, de son côté, offre souvent des partenariats axés sur la sécurité, l'énergie et les infrastructures, avec une approche perçue comme moins conditionnée politiquement. Cette diversification intervient dans un contexte régional marqué par des recompositions profondes, où plusieurs pays du Sahel ont récemment redéfini leurs alliances stratégiques.

Le Togo, un acteur discret mais stratégique

Pays côtier relativement stable, le Togo occupe une position

géographique stratégique entre le Golfe de Guinée et les zones sahéliennes en crise. Cette situation en fait un partenaire recherché, tant par les puissances occidentales que par les acteurs émergents. En recevant un haut responsable américain tout en préparant un rapprochement diplomatique avec Moscou, Faure Essozimna Gnassingbé illustre une ligne diplomatique fondée sur l'équilibre, la souveraineté et le réalisme.

Vers une redéfinition des partenariats africains

Au-delà du cas togolais, cette

séquence diplomatique reflète une tendance plus large : celle d'une Afrique qui diversifie ses alliances dans un monde de plus en plus multipolaire. Pour Lomé, l'enjeu sera de tirer parti de cette concurrence entre puissances sans compromettre sa stabilité interne ni son autonomie stratégique.

Dans ce jeu d'équilibre, le Togo semble vouloir s'affirmer comme un acteur pragmatique, capable de dialoguer avec tous, au service de ses priorités nationales.

Filière anacarde au Togo : exportations strictement encadrées, priorité à la transformation locale

Le gouvernement togolais franchit une nouvelle étape dans la structuration de la filière anacarde. À travers un arrêté interministériel récemment adopté, les autorités introduisent des mesures fortes visant à promouvoir la transformation locale des noix de cajou et à mieux réguler leur commercialisation sur le territoire national.

Idrissou Faisal

Signé conjointement par le ministre en charge de l'Agriculture, Antoine Lekpa Gbegbeni, et son homologue de l'Économie et de la Veille stratégique, Badanam Patoki, ce texte modifie et complète les dispositions en vigueur depuis 2008 relatives à la commercialisation de la noix de cajou au Togo.

Une priorité donnée à la transformation locale

Au cœur de cette réforme figure une mesure structurante : l'obligation faite aux acheteurs agréés et aux coopératives de producteurs de livrer au moins un tiers (1/3) de leur production aux

unités de transformation installées sur le territoire national.

Selon les dispositions détaillées, cette obligation vise à garantir un approvisionnement régulier des industries locales, souvent confrontées à des difficultés d'accès à la matière première. En imposant ce quota, les autorités entendent favoriser la création de valeur ajoutée sur place, stimuler l'emploi industriel et réduire la dépendance vis-à-vis des exportations de noix brutes.

Le prix de cession aux transformateurs sera désormais fixé en début de campagne par l'interprofession, une mesure destinée à sécuriser les transactions et à éviter les fluctuations préjudiciables aux acteurs locaux.



Des sanctions dissuasives pour les contrevenants

Le gouvernement ne se contente pas d'encourager la transformation

locale : il instaure également des sanctions strictes pour les opérateurs qui ne respecteraient pas cette obligation. Ainsi, tout acheteur ou coopérative qui ne

livrerait pas le quota requis aux unités de transformation sera exclu des opérations de vente aux

Suite à la page 4

Réformes foncières : le gouvernement accélère la sécurisation des terres pour booster l'agriculture

Au-delà des enjeux sécuritaires et économiques abordés lors du dernier Conseil des ministres, tenu sous la présidence de Faure Essozimna Gnassingbé, le gouvernement togolais met un accent particulier sur une réforme structurante : la modernisation du foncier, désormais présentée comme un levier essentiel de transformation agricole et de stabilité sociale.

Idrissou Faisal

Dans une communication présentée par le ministre de l'Aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'habitat, Kodjo Adedze, relative à la poursuite du projet de réformes foncières pour l'accroissement de la productivité agricole, le gouvernement rappelle les avancées déjà réalisées depuis plusieurs années. L'adoption du code foncier et domanial en 2018, la création en 2025 de l'Agence nationale du domaine et du foncier, ainsi que la mise en place progressive d'outils de gouvernance foncière, traduisent une volonté claire : sécuriser les droits de propriété et réduire les tensions liées à l'accès à la terre. Dans un pays où le foncier constitue à la fois un facteur économique et un enjeu social majeur, ces réformes visent à instaurer un climat de confiance propice à l'investissement agricole.

Des expérimentations locales aux ambitions nationales

Le projet de réformes foncières, lancé en 2021 avec l'appui du Programme Seuil de la Millennium Challenge Corporation, a été expérimenté dans cinq zones pilotes : Zio 4, Wawa 2, Tchamba 3, Dankpen 2 et Oti-Sud 2.

Sur le terrain, ces expérimentations ont permis d'introduire des approches

innovantes, notamment la sécurisation des droits fonciers ruraux, la gestion structurée des conflits liés à la terre et la mise en place de systèmes d'information foncière communaux interconnectés. Ces dispositifs, selon le gouvernement, ont contribué à renforcer la confiance des communautés locales et à améliorer la gouvernance foncière dans les zones concernées.

Vers une sécurisation durable des terres

Avec l'arrêt du financement du Programme Seuil, le gouvernement entend éviter toute rupture dans la dynamique engagée. Le Conseil des ministres a ainsi autorisé la mise en place d'une cellule de gestion du projet, chargée de finaliser les activités en cours et de préparer leur extension à l'échelle nationale.

Cette cellule aura pour missions principales la délivrance des livrets fonciers, la capitalisation des méthodes expérimentées, l'extension progressive des outils fonciers à l'ensemble du territoire. L'objectif affiché est de garantir la sécurité des droits fonciers, prévenir les conflits et soutenir durablement la productivité agricole.

Un levier pour l'investissement et la paix sociale

Au-delà de l'agriculture, la réforme



Le ministre de l'Aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'habitat, Kodjo Adedze

foncière est perçue comme un pilier de la stabilité nationale. En clarifiant les droits de propriété, l'État espère réduire les litiges, souvent à l'origine de tensions communautaires. Par ailleurs, un foncier sécurisé constitue un facteur déterminant pour attirer les investissements, notamment dans les secteurs agricole, immobilier et industriel. Cette approche s'inscrit dans une vision plus globale du développement territorial, où la terre devient un actif économique structuré et valorisé. Alors que le Togo fait face à des défis sécuritaires,

notamment dans la région des Savanes, et poursuit ses efforts de modernisation économique (télécommunications, investissements, gouvernance), la question foncière apparaît comme un socle transversal.

Le Conseil des ministres du 11 mars 2026 montre ainsi que, derrière les urgences conjoncturelles, le gouvernement continue de poser les bases de réformes profondes et durables. En consolidant les acquis des projets pilotes et en préparant leur extension, le Togo franchit une étape décisive vers une

gouvernance foncière modernisée.

À terme, cette réforme pourrait transformer en profondeur le paysage agricole togolais, en favorisant une meilleure productivité, une gestion apaisée des terres et une attractivité accrue pour les investisseurs. Un chantier de long terme, mais désormais clairement assumé comme une priorité stratégique de l'action publique.

CPC : entre avancées institutionnelles et défi de crédibilité, CODITOGO hausse le ton

À l'issue de la 25^e réunion du Cadre permanent de concertation (CPC), tenue le 19 février 2026 à Lomé, la Coalition togolaise pour l'alternance et la démocratie (CODITOGO) est montée au créneau. Depuis la capitale française, l'organisation coordonnée par Raphaël Gbadoe critique vivement tant la forme que le fond des discussions engagées autour des réformes électorales et du dialogue politique.

Yves Galley

Selon CODITOGO, les conditions d'organisation de cette session du CPC posent problème. Dans un communiqué, la coalition déplore une convocation jugée

tardive et peu respectueuse des acteurs politiques.

Elle accuse le pouvoir de reproduire des pratiques « cavalières », consistant à convoquer des rencontres d'importance nationale sans

préparation suffisante ni ordre du jour clairement défini. Une méthode qui, selon l'organisation, fragilise la crédibilité même du dialogue politique et traduit un manque de considération pour les parties prenantes.

Les travaux du CPC ont pourtant abordé des sujets majeurs pour l'avenir démocratique du pays, notamment la réforme de la Commission électorale

nationale indépendante (CENI), le rôle du cadre de concertation lui-même, ainsi que la participation des candidats indépendants aux scrutins.

Trois commissions techniques ont été mises en place pour formuler des propositions attendues d'ici fin mars. Mais pour CODITOGO, ces avancées restent insuffisantes si elles ne s'accompagnent pas d'une volonté politique réelle d'inclusion et de transparence.

Un déficit de confiance entre pouvoir et opposition

Au-delà des aspects techniques, la coalition pointe un problème plus profond : l'absence de confiance entre les acteurs politiques. Elle estime que la démarche actuelle du pouvoir contraste avec les engagements pris quelques

Suite de la page 5

Filière anacarde au Togo : exportations strictement encadrées, priorité à la transformation locale

Suite de la Page 3

exportateurs pour toute la durée de la campagne en cours.

une clause d'exception est prévue : en cas d'impossibilité avérée de livraison imputable aux transformateurs, le Conseil interprofessionnel de la filière anacarde pourra délivrer un quitus exceptionnel permettant à l'opérateur de poursuivre ses activités.

Un encadrement renforcé de

l'exportation

L'arrêté introduit également de nouvelles exigences en matière d'exportation. Désormais, l'achat et l'exportation de noix de cajou sont conditionnés à l'obtention d'un agrément délivré par le Comité de coordination de la filière.

Toute cargaison destinée à l'export sans les documents requis sera systématiquement saisie par les autorités

compétentes. La mainlevée ne pourra intervenir qu'en cas de mise en conformité de l'exportateur, les frais et préjudices restant entièrement à sa charge. Ces mesures traduisent la volonté de l'État de mieux contrôler les flux commerciaux et de lutter contre les pratiques informelles ou frauduleuses qui fragilisent la filière.

Cette révision réglementaire

s'inscrit dans une dynamique plus large de transformation structurelle de l'agriculture togolaise. En mettant l'accent sur la transformation locale et la régulation du marché, le gouvernement ambitionne de faire de la filière anacarde un véritable levier de croissance économique.

Un signal fort aux acteurs de la filière

Avec cet arrêté, les autorités

envoient un message clair : la valorisation locale des ressources agricoles n'est plus une option, mais une exigence stratégique. Pour les producteurs, les acheteurs et les exportateurs, cette réforme implique une adaptation rapide aux nouvelles règles. Mais elle ouvre également la voie à un développement plus durable et plus profitable de la filière anacarde au Togo.

Disparitions signalées au Togo : les enquêtes écartent la thèse d'un réseau criminel organisé

Face à la multiplication de messages alarmants circulant ces derniers mois sur les réseaux sociaux au sujet de supposés enlèvements de personnes, le gouvernement togolais a jugé nécessaire de faire un point officiel sur la situation. Ce vendredi 13 mars, plusieurs membres de l'exécutif ont présenté à la presse les résultats préliminaires des investigations menées par une commission spéciale d'enquête mise en place pour examiner les signalements de disparitions jugées inquiétantes.

Broohm Ani

La commission d'enquête, installée le 13 février 2026, avait pour mission d'analyser l'ensemble des informations relayées dans l'opinion publique concernant des disparitions d'enfants et d'adultes sur le territoire national. Après plusieurs semaines de travail, les autorités ont estimé opportun de communiquer les premières conclusions afin de dissiper les inquiétudes suscitées par certaines rumeurs. Selon les données recueillies, 102 cas de disparitions considérées comme préoccupantes ont été enregistrés entre le 1er décembre 2025 et le 28 février 2026. Parmi ces situations, un seul cas a été initialement signalé comme un enlèvement présumé.

La majorité des personnes portées disparues retrouvées

Les résultats des investigations indiquent qu'à ce jour 86 personnes ont été localisées, soit un taux de résolution supérieur à 84 %. Parmi elles figurent 63 mineurs – dont 25 garçons et 38 filles – ainsi que 23 adultes composés de 13 hommes et 10 femmes.

Les recherches se poursuivent pour 16 personnes toujours portées disparues, notamment 14 adultes et deux mineurs, dont les dossiers restent en cours de traitement par les services

compétents.

L'analyse géographique des cas enregistrés révèle par ailleurs que la grande majorité des signalements provient du District autonome du Grand Lomé, qui concentre 88 situations sur l'ensemble des dossiers recensés.

Des causes sociales plutôt que criminelles

Les conclusions provisoires de l'enquête indiquent que la plupart des disparitions ne sont pas liées à des actes criminels organisés. Les investigations menées par les forces de sécurité et les autorités judiciaires mettent plutôt en évidence des facteurs d'ordre social et familial.

Dans de nombreux cas, les départs sont attribués à des fugues consécutives à des conflits familiaux, des départs volontaires, un manque d'encadrement parental ou encore des situations de vulnérabilité sociale. Ces éléments ne permettent pas, à ce stade, d'établir l'existence d'un réseau structuré d'enlèvements opérant sur le territoire national. Le ministre de la Sécurité, Calixte Batossie Madjoulba, a tenu à rassurer la population sur ce point, affirmant que les services de défense et de sécurité demeurent pleinement mobilisés pour garantir la protection des citoyens. Des patrouilles ont notamment été renforcées dans certaines zones et la coordination avec les autorités locales a été intensifiée.



Col. Calixte Madjoulba, ministre de la Sécurité

Appel à la responsabilité face aux rumeurs

Le gouvernement a également exprimé sa préoccupation face à la diffusion d'informations non vérifiées sur les réseaux sociaux, qui ont contribué à amplifier l'inquiétude dans l'opinion. Le garde des Sceaux, Pacôme Yaovi Adjourouvi, a rappelé que les citoyens doivent privilégier les canaux officiels pour signaler toute disparition, notamment en se rapprochant des services de police ou de gendarmerie ou en appelant le numéro vert 1014, accessible gratuitement.

Il a par ailleurs mis en garde contre la propagation de fausses informations susceptibles de troubler l'ordre public, soulignant que la législation togolaise

sanctionne ce type de pratiques, conformément aux dispositions du Code pénal.

Renforcer la prévention au niveau communautaire

Au-delà de l'enquête, les autorités entendent accentuer les actions de prévention en impliquant davantage les autorités locales, les leaders communautaires et les chefferies traditionnelles. L'objectif est de mieux anticiper les situations à risque, notamment celles liées aux tensions familiales, à l'influence des réseaux sociaux ou encore à la quête d'autonomie des jeunes.

Tout en appelant à la vigilance collective, le gouvernement a

réaffirmé sa détermination à assurer la sécurité des populations et à poursuivre les investigations jusqu'à l'élucidation complète des cas encore en suspens.

CPC : entre avancées institutionnelles et défi de crédibilité, CODITOGO hausse le ton

Suite de la page 4

mois plus tôt par Faure Essozimna Gnassingbé, qui avait reconnu devant les députés le rôle essentiel de l'opposition dans la consolidation démocratique.

Pour CODITOGO, les conditions actuelles du dialogue ne permettent pas d'aboutir à des solutions durables face aux crises politiques récurrentes que connaît le pays.

Le communiqué revient

également sur les tensions politiques des derniers mois, que la coalition associe à une réforme constitutionnelle controversée. Dans ce contexte, CODITOGO appelle les forces politiques ayant boycotté la réunion du CPC à poursuivre leurs concertations en vue de construire une alternative crédible.

Appel à une mobilisation collective

Au terme de sa déclaration, la coalition lance un appel à un «

sursaut patriotique », invitant les citoyens et les acteurs politiques à s'unir pour défendre les principes démocratiques. Elle insiste sur la nécessité d'une mobilisation collective pour impulser un véritable changement, estimant que l'avenir politique du Togo dépendra de la capacité des forces vives à dépasser les clivages et à exiger des réformes profondes.

Alors que les travaux des commissions issues du CPC se poursuivent, la sortie de

CODITOGO illustre les fractures persistantes au sein de la classe politique togolaise. Entre volonté affichée de dialogue et contestation des méthodes, le processus en cours apparaît comme un test crucial pour la crédibilité des réformes à venir et, plus largement, pour l'évolution du système démocratique togolais.

LA SYMPHONIE /
N°0445/12/01/12/
HAAC

Sanguera, près Eglise
Catholique Assiko /
90 38 36 16 /
symphonie007@gmail.com

Directeur de
publication

Yves GALLEY

Red Chef
Faisal Idrissou

Rédaction

Idrissou Faisal - Wella
Bernard - Esther Djato

Direction
commerciale

Broohm Ani

Infographie
Sympho Vision

Imprimerie
Gutenberg Graphic
Plus (GGP)

Tirage
2000 exemplaires

Respectons les feux tricolores

Exportations africaines : Pékin élargit l'exemption douanière à presque tout le continent

La Chine s'apprête à franchir un nouveau cap dans sa politique de coopération économique avec le continent africain. À compter du 1er mai prochain, Pékin prévoit de supprimer les droits de douane sur une large gamme de produits importés en provenance de 53 pays africains, une mesure destinée à renforcer les échanges commerciaux et à consolider les relations économiques entre la Chine et l'Afrique.

Cette décision, annoncée par le président chinois Xi Jinping lors d'une rencontre avec des responsables africains en marge d'un sommet de l'Union africaine à Addis-Abeba, s'inscrit dans la continuité de la stratégie de partenariat économique que la Chine développe depuis plusieurs années avec le continent.

Jusqu'à présent, la Chine accordait déjà un accès en franchise de droits de douane à une partie des exportations de 33 pays africains classés parmi les pays les moins avancés (PMA). Avec la nouvelle mesure, ce dispositif sera étendu à presque l'ensemble des pays africains, facilitant l'entrée de leurs produits sur le marché chinois.

Concrètement, cette décision devrait permettre à plusieurs économies africaines d'accroître leurs exportations vers la deuxième puissance économique mondiale, notamment dans les secteurs agricoles, miniers et manufacturiers.

Pour de nombreux analystes, cette ouverture représente une opportunité pour les producteurs africains, qui pourront bénéficier d'un accès plus compétitif au gigantesque marché chinois, estimé à plus de 1,4 milliard de consommateurs.

L'Eswatini exclu pour des raisons diplomatiques

Un pays fait toutefois figure

d'exception dans cette initiative : l'Eswatini, petit royaume enclavé d'Afrique australe. Ce dernier demeure le seul État africain à entretenir des relations diplomatiques officielles avec Taïwan.

Or, la Chine considère l'île comme une province faisant partie intégrante de son territoire et exige de ses partenaires qu'ils adhèrent au principe d'« une seule Chine ». En conséquence, l'Eswatini ne bénéficiera pas de l'exemption douanière accordée aux autres pays africains, ce qui illustre les tensions persistantes entre Pékin et Taïpei dans la compétition pour les alliances diplomatiques.

La Chine, premier partenaire commercial de l'Afrique

Depuis plus d'une décennie, la Chine s'est imposée comme le principal partenaire commercial du continent africain. Selon les données du ministère chinois du Commerce, les échanges commerciaux entre la Chine et l'Afrique ont dépassé 280 milliards de dollars en 2023, un record historique.

Cette dynamique s'appuie notamment sur l'initiative chinoise « Belt and Road » (Nouvelles routes de la soie), lancée en 2013, à travers



Xi Jinping, président de la République populaire de Chine

laquelle Pékin finance de nombreux projets d'infrastructures en Afrique : ports, chemins de fer, routes, barrages ou encore zones industrielles.

Ces investissements visent à faciliter les échanges commerciaux et à renforcer l'intégration économique entre la Chine et les pays partenaires.

Pour plusieurs observateurs, la suppression des droits de douane s'inscrit également dans une stratégie d'influence plus large. Alors que certaines puissances occidentales ont adopté ces dernières années des politiques commerciales plus protectionnistes, la Chine cherche à se positionner comme un partenaire privilégié du développement africain.

Depuis l'instauration de nouvelles barrières tarifaires américaines sur certains produits étrangers à partir de

2018, plusieurs pays africains ont diversifié leurs partenaires économiques. Dans ce contexte, Pékin a intensifié ses initiatives commerciales et financières sur le continent.

La combinaison d'aides économiques, d'investissements massifs et d'ouverture commerciale permet à la Chine de consolider sa présence stratégique en Afrique.

Entre opportunité et dépendance

Si cette mesure pourrait stimuler les exportations africaines, elle relance également le débat sur l'équilibre des relations économiques entre la Chine et l'Afrique. Plusieurs experts soulignent que le continent exporte

encore majoritairement des matières premières, tandis que les produits manufacturés chinois dominent largement les marchés africains.

La suppression des droits de douane pourrait donc représenter une opportunité majeure, à condition que les pays africains parviennent à diversifier leur production, renforcer leur industrialisation et augmenter la valeur ajoutée de leurs exportations. Quoi qu'il en soit, cette nouvelle décision confirme le rôle central de la Chine dans les dynamiques économiques du continent et témoigne de l'intensification des relations sino-africaines dans un contexte mondial marqué par la compétition géopolitique et commerciale.

Mali: les États-Unis en passe de signer un accord pour reprendre leur renseignement ciblant les djihadistes

Les États-Unis sont sur le point de tomber d'accord avec les autorités militaires au Mali pour reprendre leurs opérations de renseignement ciblant les djihadistes, notamment du JNIM, qui progressent dans la région. Un réchauffement des relations depuis la rupture des liens avec l'administration précédente. Comme un air de réchauffement. Les États-Unis sont sur le point de conclure un accord avec le Mali pour reprendre les missions de collecte de renseignements via drones et avions dans l'espace aérien des pays d'Afrique de l'Ouest. Leurs cibles sont les groupes djihadistes en activité dans la région, notamment le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (JNIM en arabe), affilié à Al-Qaïda. Cette information a été recueillie par l'agence de presse Reuters, auprès d'un ancien officiel américain en d'un autre en poste.

Le 27 février dernier, c'est Washington qui a fait le premier pas. Les États-Unis ont levé les sanctions contre le ministre de la Défense malien et d'autres hauts responsables. Ces derniers étaient visés parce que suspectés d'entretenir des liens avec des

mercenaires russes, selon Reuters. Cette levée de sanctions étaient une requête clé pour le gouvernement malien pour amorcer un réchauffement, d'après les sources américaines.

Un officiel américain en visite au Mali

Les autorités maliennes ont d'ailleurs salué cette initiative, la décrivant comme une étape qui pourrait aider à "améliorer les relations entre [les] deux pays, tout en réaffirmant le respect de la souveraineté nationale". Le respect de la souveraineté nationale, qui rime avec la reconnaissance des autorités militaires au pouvoir, est en très bonne voie de la part des États-Unis, qui ont envoyé leur chef du Bureau des affaires africaines Nick Checker, à Bamako le 2 février dernier.

Par cette main tendue, les États-Unis espèrent bien que le Mali va réagir en retour. Leur objectif est d'obtenir la permission d'organiser des missions aériennes de

renseignement en survolant les vastes terrains du pays où les djihadistes ont gagné du terrain, toujours selon les deux sources américaines.

Un pilote américain enlevé par le JNIM

Ce réchauffement s'observe depuis le retour de l'administration Trump à la Maison Blanche. Cela fait un an que les États-Unis cherchent à renouer les liens avec le Mali et ses voisins après qu'ils aient été mis à rude épreuve par la précédente administration, de Joe Biden. Pendant son mandat, le Démocrate a opéré une politique de non-coopération avec les gouvernements militaires s'étant emparés du pouvoir dans les pays du Sahel menacés par la montée du djihadisme (Mali, Burkina Faso, Niger).

Derrière ce premier pas, il y a aussi un pilote américain, enlevé par des hommes armés alors qu'il travaillait pour des missionnaires chrétiens au Niger voisin. Il serait détenu au Mali par le JNIM. Le département d'État des États-Unis a refusé de commenter ces informations. Quant au Mali, un porte-parole du gouvernement militaire n'a pas répondu aux sollicitations de Reuters. Officiellement, la relation reste tendue,

avec des sanctions annoncées récemment par le Mali.

La situation au Mali, tout comme dans le reste des pays du Sahel est préoccupante. D'après la BBC, "selon certaines définitions, la région représente aujourd'hui la moitié des décès liés au terrorisme dans le monde", ce qui fait du Sahel l'épicentre du terrorisme dans le monde. Les groupes djihadistes, notamment le JNIM au Mali, ou l'État islamique au Sahel, progressent dans la région, affirmant leurs positions dans certaines zones. Le Mali a notamment payé les frais de cette progression à la fin de l'année 2025 avec différents blocus sur l'essence et les transports mis en place par les djihadistes. Après les échecs européens, comme celui de l'opération française "Barkhane" qui a pris fin en 2022, c'est la Russie qui est le premier pays à soutenir la lutte contre le terrorisme au Sahel, par le biais d'Africa Corps.

Les États-Unis ont donc un double intérêt à renouer avec les États du Sahel: l'endigement du terrorisme dans la région et ne pas laisser la Russie seule dans ce soutien aux

gouvernements militaires. La BBC précise par ailleurs que contrairement à "la CEDEAO, à la France, à l'UE et à l'administration Biden, la Maison Blanche actuelle ne considère pas la présence militaire russe comme une menace pour la stabilité régionale ou les droits humains". Néanmoins, plusieurs enquêtes témoignent d'exactions commises par les mercenaires russes présents dans ces pays. Le retour des États-Unis, qui n'est pas encore officiel, peut donc présager de nouveaux équilibres dans la région. Selon la BBC, il ne s'agira sûrement pas d'envoi de troupes au sol, à l'exception peut-être d'équipes d'entraînement occasionnelles, comme cela s'est déjà observé par le passé. Et le média britannique le précise: "Cela se fera dans des conditions qui ne déstabiliseront pas la base politique de Trump, à laquelle il a promis à plusieurs reprises de mettre fin à l'implication des États-Unis dans les 'guerres sans fin' à l'étranger". Bien que ceci soit complètement à rebours de la guerre lancée par Donald Trump au Moyen-Orient.

avec tv5monde

CAF : une décision qui ébranle la crédibilité du football africain

La récente décision du Jury d'Appel de la Confédération africaine de football (CAF) d'attribuer sur tapis vert la victoire de la finale de la CAN 2025 au Maroc, au détriment du Sénégal pourtant vainqueur sur le terrain, continue de susciter une onde de choc à travers le continent. Au-delà du simple contentieux sportif, cette affaire soulève de sérieuses interrogations sur la gouvernance, la transparence et l'équité au sein de l'instance dirigeante du football africain.

Yves Galley

En s'appuyant sur les articles 82 et 84 de son règlement, la CAF a estimé que le comportement de l'équipe sénégalaise justifiait une sanction lourde : un forfait synonyme de défaite 3-0. Une lecture stricte des textes, certes défendable sur le plan juridique, mais qui entre en contradiction flagrante avec la réalité sportive observée sur le terrain, où les Lions de la Teranga s'étaient imposés 1-0 au terme d'un match disputé.

Dans l'histoire du football, les décisions administratives renversant un résultat acquis sur le terrain restent rares et généralement réservées à des cas d'une gravité exceptionnelle (fraude avérée, dopage, ou irrégularités majeures). Or, dans cette affaire, beaucoup d'observateurs jugent la sanction disproportionnée au regard des faits reprochés.

Une jurisprudence inquiétante pour le football africain

Ce revirement spectaculaire du Jury d'Appel, après une première décision du Jury disciplinaire défavorable au Maroc, crée un précédent préoccupant. Il alimente le sentiment d'une justice sportive à géométrie variable, où les décisions peuvent être renversées sous pression ou interprétation extensive des règlements.

Des analystes du droit du sport rappellent que la sécurité juridique est un pilier fondamental des compétitions internationales. En modifiant l'issue d'une finale après coup, la CAF fragilise non seulement la crédibilité de ses compétitions, mais aussi la confiance des acteurs : joueurs, fédérations et supporters.

Une indignation légitime du Sénégal

Face à ce qu'elle qualifie de « décision inique », la Fédération sénégalaise de football a rapidement annoncé un recours devant le Tribunal arbitral du sport (TAS), instance suprême en matière de litiges sportifs internationaux. Le Sénégal entend ainsi obtenir non seulement



l'annulation de la décision, mais aussi la reconnaissance officielle de sa victoire acquise sur le terrain.

Une CAF une nouvelle fois sous le feu des critiques

Cette affaire s'inscrit dans une série de controverses qui, ces dernières années, ont terni l'image de la CAF. Depuis les

crises d'arbitrage jusqu'aux polémiques organisationnelles, l'instance peine à convaincre de sa capacité à garantir une gouvernance moderne et impartiale.

Des voix s'élèvent pour dénoncer un manque de transparence dans les processus décisionnels et une communication jugée insuffisante, voire opaque. Pour beaucoup, cette

décision vient renforcer l'idée que les réformes engagées ces dernières années restent insuffisantes.

Le TAS, dernier rempart pour l'équité sportive

Le recours devant le TAS pourrait bien devenir un tournant majeur dans cette affaire. Historiquement, cette juridiction a souvent joué un rôle de régulateur face aux décisions controversées des instances sportives internationales.

Si le TAS venait à donner raison au Sénégal, cela constituerait un désaveu cinglant pour la CAF et pourrait ouvrir la voie à une réforme plus profonde de ses mécanismes disciplinaires et d'appel. À l'inverse, une confirmation de la décision actuelle risquerait d'ancrer durablement un climat de défiance.

Eperviers/ Amicaux de mars : Neveu dévoile la liste définitive ce jeudi

Récemment nommé à la tête de la sélection nationale du Togo, Patrice Neveu a rendu public une première pré-liste élargie des joueurs retenus pour le stage prévu du 23 au 31 mars au Maroc.

Ce regroupement s'inscrit dans le cadre de la préparation des Eperviers pour deux rencontres amicales : face à la Guinée le 27 mars à Rabat, puis contre le Niger le 31 mars à Casablanca.

La liste définitive des joueurs convoqués sera dévoilée ce jeudi 19 mars lors d'une conférence de presse qui se tiendra au Stade de Kégué.

Voici la pré-liste :

Gardiens : Steven Mensah (Vfb Oldenburg), Rayann Amedivlo (AJ Auxerre), Achirafou Yaya (Afad), Mazemso Kagbatawouli (Ac Barracuda), Ekue Mensah (Asck), Malcolm Barcola (Ittihad Tanger).

Défenseurs :

Dakonam Djené (Getafe), Josue Homawoo (Standard De Liège), Kennedy Boateng (Dinamo Bucarest), Loïc Bessile



(As Trencin), Gustave Akueson (Bastia), Mawouna Amevor (FC Volendam), Steven Nador

(Modena Fc), Izak Akakpo (FC Lorient), Marvin Senaya (AJ Auxerre), Abdoul-Sabourh Bode

(Stade Malien Bamako), Faad Sana (NS Mura), Yannis Lawson (FC Metz), Pierre Nadjombe (Aachen), Sharani Zuberu (Slovan Bratislava).

Milieux de terrain :

Kodjo Aziangbe (Shanghai), Dermane Karim (FC Lorient), Dikeni Salifou (Malines), Roger Aholou (Al Ittihad Sc), Samsindin Ouro (Dunajska Streda), Sadik Fofana (Lecce), Etienne Amenyido (Münster), Halid Djankpata (Gubbio), Isaac Monglo (Lyn FK).

Attaquants :

Kevin Denkey (FC Cincinnati), Mansour Ouro-Tagba (Stuttgart), Charles Abi (Valenciennes), Idjessi Metsoko (Trnava), Yaw Annor (National Bank Of Egypt), Thibault Klidje (Randers FC), Kodjo Fodoh Laba (Al-Ain).

Une crise révélatrice

Au-delà du cas Sénégal-Maroc, cette polémique met en lumière un enjeu fondamental : celui de la crédibilité des institutions sportives africaines. Dans un contexte où le football du continent cherche à renforcer son attractivité et sa compétitivité à l'échelle mondiale, de telles controverses apparaissent comme un frein majeur.

La CAF se retrouve aujourd'hui face à une équation délicate : défendre l'application de ses règlements tout en préservant l'esprit du jeu et la confiance des acteurs. Une mission qui, à la lumière de cette affaire, semble plus que jamais urgente.

Conducteurs et passagers motos, le port du casque est obligatoire

VISIO NOVA

NOUVELLE VISION ART CRÉATIF

**SPÉCIALITÉ DANS L'ÉVÈNEMENTIEL : REPORTAGES
PHOTOS-VIDÉO, TIRAGE PHOTOS, CONCEPTION, IMPRIMERIE
TABLEAU CADRE PHOTOS, BÂCHE ET AUTOCOLLANT, VENTES...**

CONTACT:

**90256071
99554588**

NOS SERVICES IMPRIMERIE

**CONCEPTION FLYERS - CARTE DE VISITE
CARTE INVITATION DE MARIAGE - DEPLIANT
FAIRE PART FUNERAILLES - CALENDRIER
BANNIERE POUR LES RESEAUX SOCIAUX
IMPRESSION A3, A4, A5 - BROCHURE - LIVRE
IMPRESSION BACHE - AUTO COLLANT - PVC ...**

SERVICES PHOTO-VIDEO

**SHOOTING STUDIO
ET NATURE**

SERVICES DIGITALS PHOTO-VIDEO

**VIDEO PRESENTATION DE PRODUITS EN STUDIO
VIDEO PROMOTIONNELLE
PUBLI-REPORTAGE - DOCUMENTAIRES
GESTION MARKETING DIGITAL (PUBLICATION
DES VISUELS SUR LES RESEAUX SOCIAUX)
OU LA PUBLICITE DIGITALE
TIRAGE PHOTO NUMERIQUE TOUS FORMATS
AGRANDISSEMENT ET ENCADREMENT
LIVRE ALBUM ET ALBUM CLASSIC**

SERVICES ÉVÈNEMENTIELS

**REPORTAGE MARIAGE
ANNIVERSAIRE-CONFERENCE
REMISE DE DIPLÔME
SERVICE DECORATION**



228 90256071

